

Les mots

Bernard Vatier

Volume 20, numéro 3, septembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058457ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058457ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vatier, B. (1989). Les mots. *Revue générale de droit*, 20(3), 547-552.
<https://doi.org/10.7202/1058457ar>

RENTRÉE SOLENNELLE DES COURS

Les mots *

BERNARD VATIER

Représentant de l'Ordre, avocat à la Cour de Paris

« Au commencement était le verbe. Le verbe était auprès de Dieu, le verbe était Dieu lui-même. Il était toujours auprès de Dieu. »
Souffle divin !

Le verbe, cette parole, ces mots que nous écrivons, que nous lisons, que nous prononçons, entendons, écoutons seraient donc marqués du Sceau de Dieu.

Le prologue de l'Évangile de Saint-Jean apporte donc une réponse à la question que suscitent l'émerveillement et la joie que l'on ressent aux premiers mots de l'enfant : « qui donc a mis cette puissance dans le verbe de l'Homme » ?

Ainsi les mots ne seraient-ils pas une invention de l'homme ?

Les mots seraient Dieu lui-même : « la toute puissance d'un mot fera le ciel, l'air, la terre et les flots [...] »

Une réflexion sur les mots dont nous vivons serait-elle sacrilège parce que nous serions dépositaires de l'œuvre de Dieu et de Dieu lui-même ?

Mais les mots ne sont pas oints de sainteté car ils peuvent être redoutables comme inoffensifs, efficaces comme stériles, merveilleux ou odieux.

Nous les ajustons sans même y réfléchir tant ils s'assemblent vite et se glissent parfois clandestinement dans un souffle ou se tracent sous une plume.

Nos oreilles les accueillent parfois distraitemment, parfois attentivement et voilà que les mots nous habitent.

Comment et pourquoi serions-nous privés du droit de dire qui êtes-vous ?

Les mots !

* Discours prononcé à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa lors de la rentrée solennelle des cours, le jeudi 7 septembre 1989.

Seriez-vous des outils qu'une mécanique moderne enfermerait dans une bakélite noire pour courir sur un fil et qui déroulerait seulement un mode d'emploi?

Seriez-vous des génies qui viendraient à séduire et à rendre captifs une conscience humaine?

Quelles étranges questions en vérité?

Ces mots que l'on domine, que l'on classe, que l'on répertorie pourraient ainsi dominer celui qui les domine.

Ces mots que l'on enferme dans les livres pourraient réapparaître quand le livre est fermé, pour danser dans un regard perdu.

Ces mots qui sont tus peuvent jaillir dans la nuit et carillonner dans un vacarme rythmé et effrayant.

Les mots nous les révérons comme nous les craignons.

Un discours sur les mots ne peut donc être sacrilège.

N'est-ce pas par la crainte et par la révérence que grâce est rendue à Dieu?

Il n'y a pas de sacrilège quand grâce est rendue à Dieu...

C'est géométriquement et musicalement un assemblage complexe.

Des traits apparaissent, des sons se mettent à tinter, des lettres s'agglutinent, le mot se forme suivi aussitôt d'un autre mot.

La signification apparaît alors.

Aucun législateur n'est venu pour imposer l'enchaînement et seuls les maîtres de rhétorique affinant l'usage et la logique des mots eux-mêmes, interviennent.

S'imposent alors la syntaxe et l'orthographe dont l'irrespect est sanctionné par la honte ou le mépris.

Les lois de la grammaire sont de véritables lois faites par les mots eux-mêmes. Voilà donc les mots qui dictent leurs règles comme des tyrans imposent leurs ukases.

L'orateur ou l'écrivain est soumis au joug du mot.

Nulle place à la démocratie! Le législateur qui partage parfois la peine qu'éprouvent de jeunes élèves à l'occasion des dictées imposées par leur maître voudrait-il venir à leur secours, modifier l'orthographe, supprimer un subjonctif plus-que-parfait qui ne lui semble pas avoir les qualités de son titre, ou un passé simple dont la deuxième personne du pluriel apparaît audacieuse; rien n'y fait!

Les mots résistent et le législateur rebrousse son chemin.

Et au nom de quoi porterait-il atteinte à la souveraineté du mot ?

L'ordre juridique du mot est sans rapport avec le système juridique de la société civile. Le mot est le maître et entend y rester !

Ce dictateur est bien vivant : non seulement il se défend mais encore il adapte ses lois lui-même ; il exécute sans pitié et sans doute sans jugement ceux de ses congénères qui vieillissent. Il accueille chaque jour de nouvelles expressions. Cela se passe discrètement, sans cérémonie.

Veut-on rappeler le mot disparu et l'incompréhension où l'étonnement persifleur fera aussitôt rougir celui qui estimait légitime de rappeler à la vie, feu mot qui lui était cher ?

Il en restera muet.

Le mot sera alors livré à la philologie. À son chevet accourront également des étymologistes ou des docteurs en sémantique mais le souffle de vie ne réapparaîtra pas.

Veut-on s'opposer à une naissance illégitime, à un mariage déshonorant ? Rien n'y fera.

Ici point de maternité ni d'Église ou de mairie que l'on pourrait investir.

Bien plus, ce tyran qui adapte sa loi en tenant compte des techniques les plus modernes a emprunté le savoir-faire du biologiste ; il procède à des manipulations génétiques en *clonant* les mots eux-mêmes et voilà que la langue française par exemple se met au rythme du « franglais ».

La puissance du mot ne se limite pas à cette organisation collective par la syntaxe et la gestion des effectifs.

Les mots entendent se prononcer sur la qualité d'entre eux et certains seront désignés de façon implacable et irréfragable comme étant grossiers. Ils seront bannis de toute utilisation civile. Seront-ils morts à jamais ?

Curieusement ces mots grossiers vivront dans l'*underground* de la vulgarité. Ils s'inséreront dans la conversation du maître de manège et du chef postillon avec leurs chevaux ou équipages.

Ces mots auront même, sans doute, une longévité plus grande que leurs confrères estimés, raffinés que vieillissent les dorures et les dîners.

Cette plus grande part de vie leur est peut-être acquise par les conditions de vie difficiles qui exigent ténacité et résistance et qui les mettent ainsi à l'abri d'un coup de froid saisissant et mortel au sortir d'un salon douillet.

Ces mots qui se créent et qui se meurent, se choisissent et s'insinuent dans un discours ou dans des livres.

Le discours est évanescent.

Le nom des mots sonne à l'oreille et marque l'esprit de façon fugitive, un mot succédant à un autre. L'auditeur est passif. Il confie son esprit à cette mélodie.

Cette musique peut être presque persuasive.

Un grand rassemblement, des oriflammes déployées, un bruit de bottes savamment distillé, des uniformes impeccablement tirés, la persuasion gagne, le frisson et l'émotion mettent un peuple en délire sous le discours hurlant d'un chef prétendu qui s'empare alors de la conscience de ceux qui se croyaient libres.

Un dialogue se crée, une bouche qui parle, une oreille qui écoute; dans le recueillement les mots sont échangés et voilà que Faust remet son âme au diable.

Deux êtres se regardent, les mots sont si discrets qu'on les entend à peine; les visages sont ivres de bonheur, l'œil écoute. Tous les sens sont en éveil dans l'émotion des mots d'amour.

Mots que faites-vous?

Vous êtes la séduction perverse, cette eau limpide qui fascine et qui conduit Narcisse à tendre son visage jusqu'à ce qu'il se noie.

Vous êtes le bonheur, le refuge de l'émotion, la richesse des sentiments qui conduit à l'extase.

Mais vous êtes aussi le refuge de la liberté. Votre puissance peut dépasser celle des armes. Énoncés avec une voix frêle mais assurée, vous triompez parfois des chaînes de la dictature.

Le combat est inégal.

Une dictature vit de la force mais également des mots. Ces mots se mettent à sonner creux mais la force les maintient en vie et tout mot qui s'écarte d'un discours officiel, qui fait ressortir un étonnement ou un doute, apparaît comme une toxine que la structure mise en place a le devoir d'anéantir : c'est la guerre.

Croirions-nous que ce soit la guerre des mots?

Nullement!

Les plus forts, ceux qui vivent dans la veine de la dictature savent qu'ils sont vulnérables.

Ils ne veulent pas être décimés.

Alors c'est la prison et c'est la bouche que l'on baillonne.

C'est parfois la mort promise même pour quelques versets...

Puis un écho qui vient ensuite se répéter, se multiplier dans une résonance chaque jour plus forte vient détacher cet ignoble bandeau et va jusqu'à ressusciter l'orateur mis à mort.

Les mots auront vaincu.

Ils se seront imposés après avoir été écrasés par les chars.

Mais ces champs de bataille entre la force et les mots n'étendent pas seulement leurs quartiers dans les pays de tyrannie.

Ils peuvent sournoisement se trouver sous les fenêtres de la démocratie.

Certes, les bouches ne se trouvent pas bâillonnées et la parole peut être libre.

Mais un ordre établi peut être discrètement et assurément un tel objet de respect que les mots qui doivent faire comprendre ne sont plus écoutés.

Ils peuvent même n'être plus entendus.

Pour autant la justice sera rendue, la défense aura eu la parole en dernier. Les consciences seront apaisées...

Un avocat célèbre ne lançait-il pas un jour : « L'opinion publique, chassez-là, cette intruse, cette prostituée qui tire le juge par la manche [...] »

Les mots peuvent être en effet des imposteurs. Cette imposture nous guette chaque jour, nous, qui avons la charge de participer à l'acte de justice.

Seule une vigilance suffisamment rigoureuse est capable de dénoncer cette imposture.

Cette vigilance c'est la sérénité du juge et c'est aussi la force de l'avocat.

Les mots peuvent apparaître dans un discours discret : celui qui est enfermé dans les livres et qui abreuve la curiosité de celui qui veut les ouvrir.

Les livres sont parfois un objet de dévotion voire, un objet de culte que l'on saisit avec respect.

Tel auteur ne se rappelait-il pas que dans le bureau de son grand-père il y en avait partout et défense était faite de les épousseter sauf une fois l'an avant la rentrée d'octobre.

Ces livres sont une partie de nous-mêmes avec en outre le mystère.

Ces livres donnent l'image de pierres levées, droites ou penchées, serrés comme des briques sur le rayon de la bibliothèque ou noblement espacés en allées de menhirs.

Ces livres sont une énigme mystique.

Ces livres, une fois ouverts, se nourrissent de la curiosité, de l'affection et de l'imagination du lecteur.

La lecture n'est pas seulement une saisie de mots ou de phrases.

Elle est une vie personnelle donnée par les auteurs aux mots et aux phrases.

Dans le silence de la lecture naît une complicité entre le lecteur et l'auteur.

Les mots sont moins autoritaires que lorsqu'ils sont assenés dans une éloquence efficace. Mais ils ont alors une plus grande richesse faite de l'émotion de l'auteur et de l'imagination du lecteur.

« Écrire, c'est augmenter d'une perle le sautoir des muses. »

L'écrivain est donc un joaillier divin qui à coups de petits réîtres noirs et véloces réalise une formidable création.

Cette création pourra être lue dans le monde entier.

Cette création échappera au pouvoir démoniaque du temps.

L'écriture ne sera donc pas figée dans l'espace et dans le temps.

L'Iliade et l'Odyssée, c'est Homère qui est présent parmi nous, loin des rives de la mer Égée, loin du temps de la Guerre de Troie.

Ces écrits sont partout et toujours...

Mais les mots ne sont que par les idées qu'ils contiennent et par les émotions qu'ils dévoilent.

Ce sont les miroirs d'une conscience : l'homme s'y projette et s'y reconnaît.

La parole comme la plume c'est le souffle de la vie.

Nous voilà bien dépositaire d'une marque divine et si les mots abritent en même temps le merveilleux et l'odieux, l'honnêteté et la perversion, il faut sans doute y voir la marque d'un péché originel.

Le prologue de Saint-Jean continue ainsi : « Car le verbe s'est fait chair et a habité parmi nous [...] »